



LICENCE ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

DEUXIEME ANNEE/NIVEAU 2 PARCOURS ETUDES FRANCO-ALLEMANDES

LIVRET DE L'ETUDIANT 2020 2021



Département d'études germanophones
34 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1

Responsable de la licence EEI
Parcours Etudes franco-allemandes
Mme Anne Sophie GOMEZ
A-SOPHIE_GOMEZ@uca.fr
Bureau 810
Tel: 04.73.40.63.46

Secrétariat
Petra.DUPRE_KOVARIKOVA@uca.fr
Mme Petra DUPRE-KOVARIKOVA
Tel : 04.73.40.63.40

SOMMAIRE

Avant-Propos	4
Pour accéder à nos formations	4
Besoin d'informations, problème d'orientation ?	4
Présentation de la licence EEI Parcours Etudes franco-allemandes	4
Spécialisation progressive	5
La discipline mineure dans la Licence EEI parcours études franco-allemandes	5
Système Majeures/Mineures	5
Canaux de diffusion des informations	5
Organigramme du Département d'Allemand 2019-2020	7
Glossaire	8
Informations scolarité	9
Evolution du vocabulaire	9
Évaluation des connaissances et des compétences	9
Convocation des étudiants aux évaluations terminales (EvT)	9
Accès à la salle d'examen	10
Le régime spécial d'études (RSE)	10
Césure d'études	10
Les responsables du Département	10
Comment contacter un enseignant ?	11
Le secrétariat	11
Lieux de travail, bibliothèques, wifi	11
Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11	11
Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)	12
La bibliothèque Lafayette	12
Le bureau des stages et des mémoires	12
Le bureau des relations internationales	12
Stages	13
Contacts	13
Calendrier	13
Validation pédagogique du projet de stage	13
Tuteur universitaire	13
Service Université Handicap	14
Spécificités de la licence EEI parcours études franco-allemandes.	15
CLUB FRANCO-ALLEMAND D'AUVERGNE	16
L'approche par compétences	17
BLOC 1 « LANGUE »	17
BLOC 2 « CULTURES ET INTERCULTURALITES »	17
BLOC 3 « PROFESSIONNALISATION »	18
Glossaire	19
PROGRAMMES 2019-2020	20
Descriptif de la première année de licence EFA 2	21
Programme de la deuxième année de licence EEI parcours études franco-allemandes	22
Troisième semestre	22
BLOC CULTURE	22
UE2 Institutions et actualités européennes - Projet culturel	22
UE3 Littérature comparée ou Stage	23
UE4 Civilisation comparée	23
UE5 Histoire culturelle des relations européennes	24
UE10 Scène culturelle allemande	25
BLOC PREPROFESSIONNALISATION	25
UE1 Langue vivante	25
UE1 TRADUCTION ANGLAISE 2	25
UE6 Enseignement complémentaire 1 + UE7 Enseignement complémentaire 2	25
BLOC LANGUE	27
UE8 Langue/ traduction	27
UE9 Langue allemande	29
Quatrième semestre	31
BLOC PREPROFESSIONNALISATION	31
UE1 Langue vivante	31

UE1 Actualités et contextes culturels internationaux	31
UE2 Transversale PPP	31
UE7 Enseignement complémentaire 1 + UE8 Enseignement complémentaire 2	31
UE1 Actualités et contextes culturels internationaux	32
UE1 Psychologie interculturelle - Projet culturel	33
BLOC CULTURE	33
UE4 Culture comparée	33
UE5 Littérature ou Civilisation comparée	34
UE6 Langue de l'économie	35
BLOC LANGUE	36
UE9 Langue : traduction	36
UE10 Langue allemande	37
Organisation de la formation	39
Responsable pédagogique de la mention :	39
Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques	39
Contacts en scolarité :	39
Stages	39
Contrôle de l'assiduité aux enseignements :	39
Evaluations des connaissances et compétences	40
Nombre d'absences tolérées pour l'évaluation continue :	40
Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale	41
Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :	41
Régime Spécial d'Etudes (RSE avec aménagement des examens) :	41
Tableaux de MCCC :	45
Principe général de compensation :	45
Licence EEI – Parcours 1 : Etudes franco-allemandes (Parcours standard) – NIVEAU	47
2	47
MCCC Mention Licence EEI : Dans le cas où les examens ne pourraient être organisés en présentiel, ils seront organisés à distance selon les mêmes modalités que celles prévues en présentiel (sauf indication contraire)	47

Avant-Propos

Pour accéder à nos formations

Pour postuler : <http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

Le diplôme requis est le Baccalauréat ou le DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).

Si vous êtes titulaire d'un diplôme post-bac :

Vous pouvez intégrer un parcours licence par validation partielle ou totale du cursus de formation antérieur.

Toutes nos formations sont accessibles dans le cadre de la formation continue avec possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

<http://www.uca.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/>

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Le Pôle Accueil Information Orientation (PACIO) (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez le joindre au [04.73.40.62.70](tel:04.73.40.62.70) et/ou lui écrire à cette adresse : pacio.df@uca.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <http://lcc.uca.fr/>

Présentation de la licence EEI Parcours Etudes franco-allemandes

La licence Etudes européennes et internationales, mention Etudes franco-allemandes constitue la formation de base des experts franco-allemands désireux d'accéder à des postes dans la fonction publique, les institutions, entreprises ou organismes internationaux. La formation est conçue comme un tout. Elle vise à donner une solide formation pluridisciplinaire dans le domaine franco-allemand abordé dans une perspective européenne. Les contenus, pluridisciplinaires, voire interdisciplinaires, l'obligation d'un stage dans le pays partenaire, souvent accompli dans des entreprises ou organismes internationaux, confirment cette orientation. Notre formation doit conduire à l'acquisition des compétences suivantes :

- linguistiques : maîtrise des savoirs fondamentaux de deux ou trois langues à un niveau professionnel à laquelle s'ajoute la connaissance d'une autre langue étrangère, acquisition d'un vocabulaire riche et précis permettant de s'exprimer avec aisance à l'écrit et à l'oral, connaissance de la grammaire, de la stylistique et des usages idiomatiques.
- Franco-allemandes : connaissance de l'histoire, de la société, de la culture et de la politique en Europe.
- interculturelles : connaissances approfondies des comportements spécifiques à différentes cultures, connaissance de l'environnement juridique des deux pays, mise en pratique des expériences faites au cours des deux ans d'études en promotion mixte ainsi qu'au cours de l'expérience professionnelle acquise dans le pays partenaire.

Spécialisation progressive

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA à partir de la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : en première année (L1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et en deuxième année (L2) le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation en troisième année (L3).

La discipline mineure dans la Licence EEI parcours études franco-allemandes

Les enseignements de la discipline mineure sont des enseignements disciplinaires dispensés dans le parcours « allemand » de la licence LLCER.

En début de chaque année, l'étudiant renseigne une fiche pédagogique où il prend connaissance des enseignements de la discipline mineure. C'est sur la base de cette fiche que les étudiants sont inscrits officiellement aux examens.

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiants en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA depuis la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : en première année (L1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et en deuxième année (L2) le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation en troisième année (L3).

Système Majeures/Mineures

Durant les deux premières années de Licence, l'étudiant est inscrit dans une discipline qui constitue sa majeure et s'ouvre à une autre discipline, sa mineure. L'étudiant choisit sa mineure dans une sélection qui lui est proposée au moment de l'inscription. Durant ces deux années, les enseignements majeurs prennent progressivement de l'importance, mais l'étudiant peut se réorienter à la fin de la L1 ou de la L2 en optant pour sa mineure. En troisième année, année de la spécialisation, tous les enseignements peuvent être concentrés sur la discipline majeure ; les étudiants ont cependant toujours la possibilité de choisir une mineure pluridisciplinaire (Lettres-Sciences ou Lettres-administration). Chaque année s'ajoute à ces enseignements (majeurs et mineurs) des cours transversaux, c'est-à-dire communs à toutes les licences.

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations qui vous seront nécessaires : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/acces-a-internet/>

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/ent/>

Il vous permettra, entre autres, de :

-consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.

-accéder aux documents de cours créés par certains enseignants.

-accéder à l'annuaire universitaire.



- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.
- vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.
- vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Organigramme du Département d'Allemand 2020-2021

	Bureau	☎
Directeur Anne Sophie Gomez, Maître de Conférences	B10	04-73-40-63-46
Enseignants titulaires		
Patrick Del Duca, Professeur	B9	04-73-40-63-47
Ettinger Susanne, Maître de Langues	B10	04-73-40-63 46
Stefanie Ceelen, Professeur Agrégé (PRAG)	B3	04-73-40-63-41
Fanny Platelle, Maître de Conférences		
Priscilla Wind, Maître de Conférences	B3	04-73-40-63-41
Friederike Spitzl-Dupic, Professeur		
Dana Martin, Maître de Conférences		
Imke Schultz, lectrice		
Helene Guyot Sander, Maître de Conférences	B6	04-73-40-64-13
Responsables pédagogiques et autres attributions		
Directeur d'Etudes de Première Année (DEPA) EFA : S. CEELLEN	B3	04-73-40-63-41
Directeur d'Etudes de Première Année (DEPA) MDLFA+LLCER : A-S.GOMEZ	B10	04-73-40-63-46
Responsable diplôme EFA : A-S.GOMEZ	B10	04-73-40-63-46
Responsable diplôme MDLFA : P.DEL DUCA	B9	04-73-40-63-47
Responsable diplôme LLCER : A-S. GOMEZ	B10	04-73-40-63-46
Responsable Equivalences de L1 à la L3 : S.CEELLEN	B3	04-73-40-63-41
Responsable stage : P.WIND	B3	04-73-40-63-41
LANSAD / CLES : S.CEELLEN	B3	04-73-40-63-41
Secrétariat – Petra Dupré Kovarikova		
Bureau F15 situé dans le pôle langue (site Carnot) Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte	F15	04.73.40.63.40

Bibliothèque : Horaires affichés au département		
Salle de lecture/travail	A11	

Glossaire

UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Etudes Européennes et Internationales
Licence LEA	Licence Langues étrangères appliquées
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
L1	1ère année de licence
L2	2ème année de licence
L3	3ème année de licence
S1 – S2 – S3 etc.	Semestre 1 semestre 2, etc.
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (European Credits Transfer System)
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)
LANSAD	2ème langue obligatoire (LANGue pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
O2I	Certification informatique

Informations scolarité

Evolution du vocabulaire

Le contrôle continu sera désormais nommé Evaluation continue (EvC) et l'examen terminal devient l'Evaluation terminale (EvT)

La 1ère session et la session de rattrapage sont remplacées à partir de cette année par l'Evaluation initiale et la 2ème chance, respectivement.

Les modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) deviennent les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC).

Évaluation des connaissances et des compétences

La 2ème chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale.

L'évaluation de la 2ème chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2ème chance, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de l'Evaluation initiale, quel(s) Eléments Constitutifs (EC) il souhaite passer lors des examens de 2ème chance.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs (EC) non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2ème chance les EC qu'il a validés.

Convocation des étudiants aux évaluations terminales (EvT)

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) ont été

validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST A VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT.

Le régime spécial d'études (RSE)

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances (Evaluation terminale à la place de l'évaluation continue, par exemple).

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernant :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude.

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant-référent en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oublierez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.

Comment contacter un enseignant ?

Chaque enseignant est disponible pour vous rencontrer. Si vous souhaitez un rendez-vous avec l'un d'eux, laissez un message dans sa boîte aux lettres (sous l'escalier). Si vous voulez une réponse, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées sur votre message. Tous les enseignants disposent en outre d'une adresse électronique professionnelle qu'on peut obtenir en consultant l'annuaire sur le site de l'UCA : <http://www.uca.fr/annuaire/>

Le secrétariat

L'accueil des étudiants est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. L'inscription administrative ainsi que l'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens, y sont assurées.

Secrétaire : **Mme Petra DUPRE KOVARIKOVA**

Bureau F15, Tél. 04 73 40 63 60

Courriel : Petra.DUPRE_KOVARIKOVA@uca.fr

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

Lieux de travail, bibliothèques, wifi

Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur, par mail Nathalie.MIGINIAC@uca.fr ou en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

s'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.
<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

Le bureau des stages et des mémoires

Le bureau des stages est disponible sans rendez-vous pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger. Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

Il n'y a pas de stage obligatoire à faire pour votre parcours, vous pouvez faire un stage complémentaire : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Horaires d'ouverture : 08h30-12h00 et 13h30-16h00

Contact : stages.lcc@uca.fr (merci de préciser l'objet, votre nom, prénom et parcours)

Virginie EYMARD Responsable bureau des stages UFR LCC /	Stephanie BARRAUD Gestion des bourses
Tél: +33 (0)4.73.40.64.21 Bureau fermé le mercredi après-midi	Tél : +33 (0)4.73.40.64.04 Bureau fermé le vendredi après-midi

Le bureau des relations internationales

Horaires d'ouverture : 09h30-11h30 et 13h30-16h00 du lundi au vendredi

Marie-France YANG Responsable bureau des relations internationales UFR LCC / Coordinatrice étudiants /entrants /sortants « études »
M-France.YANG@uca.fr Tél: +33 (0)4.73.40.64.27

Toutes les informations se trouvent sur le site de l'UFR LCC dans la rubrique
« international »: <https://lcc.uca.fr/>

Stages

Contacts

Responsable pédagogique qui valide le stage : **PRISCILLA WIND**

Coordinatrice stages et relations internationales : **Virginie EYMARD**

Secrétariat pédagogique : Pétra Dupré Kovarikova

Pour tout stage à l'étranger, veuillez vérifier que l'entreprise se trouve dans une zone géographique non déconseillée par le ministère des affaires étrangères. Informations à vérifier sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Calendrier

Durée maximale : 462 heures

Aucun stage ne sera validé sans formulaire validé par le responsable de parcours et sans convention signée par les 3 parties avant le début du stage.

Validation pédagogique du projet de stage

La procédure pour valider le projet de stage et obtenir une convention sera disponible sur le site de l'UFR LCC à la rentrée. Un guide sera envoyé à tous les étudiants par mail.

Le projet de stage est validé par le responsable pédagogique. Toute demande de stage dans laquelle les missions ne sont pas détaillées sera retournée à l'étudiant et peut donc ajouter un délai supplémentaire pour la validation.

Tuteur universitaire

Le tuteur est attribué en fonction du pays d'accueil et des missions confiées

Modalités de dépôt du

Un exemplaire du compte-rendu de professionnalisation est à:

- Déposer sur la plateforme de suivi pédagogique des stages (SPS), onglet restitution /Déposer un rapport de stage

Soutenance

Il n'y a pas de soutenance pour le stage.

Consignes du compte-rendu de professionnalisation

Le compte-rendu de professionnalisation doit expliciter les compétences développées lors du stage et les rapports entre ces compétences et le projet professionnel de l'étudiant

Service Université Handicap



Si vous êtes atteint·e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant·e en présentiel ou à distance, le Service Université Handicap (SUH) peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante - Campus des Cézeaux

04 73 40 55 07

suh@uca.fr

handicap.clermont-universite.fr

Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tout·es les étudiant·e·s et offre :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...)
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;
- un aménagement des études et des examens pour les étudiant·e·s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet

04 73 34 97 20

ssu@uca.fr

sante.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant·e·s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant·e·s bénéficient d'une prise en charge optimale.

Spécificités de la licence EEI parcours études franco-allemandes.

Organisation et financement des études : une aide à la mobilité, cumulable avec toutes les bourses d'Etat est attribuée par l'Université Franco-Allemande à chaque étudiant, à hauteur de 270€ mensuels (sous réserve de modification) pour chaque période passée dans le pays partenaire (stage et cours à l'étranger).

Promotion mixte : dès la première année, les étudiants allemands et français sont amenés à échanger et à travailler ensemble dans le cadre de l'e-tandem (binôme composé d'un étudiant français et d'un étudiant allemand). A partir de la deuxième année, effectuée à Clermont-Ferrand, ils effectuent leurs études ensemble, formant une vraie promotion. Français et Allemands travaillent alors en commun, ce qui favorise les apprentissages, notamment linguistiques et interculturels. La troisième année se déroule à Regensburg.

Entre la deuxième et la troisième année : les étudiants francophones doivent effectuer 16 semaines de stage dont au moins 8 en pays germanophones ; les étudiants germanophones eux aussi, dont au moins 8 en pays francophones.

Le rapport de stage sera rédigé en langue allemande pour les étudiants français et en langue française pour les étudiants allemands. Le stage est validé au S5.

Attention : aucun stage ne pourra débuter avant la fin des examens de la première session du second semestre.

3ème année de licence d'études franco-allemandes : La troisième année de la licence d'études franco-allemandes s'effectue à l'Université de Regensburg :

Institut für Romanistik
Universitätstraße 31
D-93053 Regensburg / Allemagne

Nous attirons votre attention sur le fait que les études se déroulant à l'étranger exigeront de votre part une autonomie et un esprit d'initiative accrus. Il vous appartiendra notamment de procéder aux différentes formalités et inscriptions sans l'aide de l'administration française qui ne peut agir à distance. Il en va bien entendu de même pour toutes les démarches extra-universitaires que vous aurez à effectuer de votre propre chef en pays étranger, ce qui n'est pas sans difficulté et vous demandera un effort d'adaptation et une certaine endurance physique ou psychologique.

CLUB FRANCO-ALLEMAND D'AUVERGNE

Les étudiants du Département d'Allemand ont la possibilité de participer aux activités du Club Franco-Allemand d'Auvergne pour faire vivre leur passion pour l'Allemagne, l'allemand et la culture allemande.

Chaque année, de nombreuses activités sont proposées: sorties culturelles variées (théâtre, opéra, cinéma...), invitation d'intervenants extérieurs au département à donner des conférences... De plus, le club d'allemand offre de nouveaux avantages parmi lesquels l'achat groupé des livres au programme.

L'activité de ce club n'est possible que si les étudiants du département s'y impliquent, aussi nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : <https://www.facebook.com/club.franco.allemand/>

Vous avez certainement remarqué qu'il n'y a pas de cendriers à notre étage et que des panneaux sont apposés sur les murs afin de faire respecter le décret 2006-1386 du 15/11/2006 et la circulaire du 4 décembre 2006 pour son application dans les milieux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de 2007 à compter du 1^{er} février 2007 qui prévoient l'interdiction de fumer en tout lieu public



Nous comptons sur votre attitude citoyenne et responsable pour tenir compte de ces mesures et ne pas fumer à l'intérieur des locaux, que ce soit dans les couloirs, sur les paliers ou dans les escaliers.

Vous manifesterez ainsi votre respect pour les non-fumeurs et pour les fumeurs qui s'efforcent de respecter ce règlement et vous éviterez au personnel d'entretien le pénible travail de ramasser les mégots et d'enlever les traces de cendre sur les murs.

Merci pour votre compréhension !

L'approche par compétences

La Licence EEI vise à transmettre des connaissances et des compétences disciplinaires, internationales et interculturelles mais également à développer une série de compétences indispensables à l'insertion professionnelle, notamment par le biais de projets et de stages. Elle est ainsi articulée autour de trois blocs de compétences : un bloc qui englobe les compétences d'expression et compréhension écrites et orales dans les langues de spécialité et en français nommé « bloc LANGUE », un deuxième qui réunit les compétences liées à l'analyse des documents littéraires, des médias et de civilisation dans une perspective disciplinaire et contrastive, nommé « bloc CULTURES et INTERCULTURALITES », et un troisième lié à l'insertion professionnelle, nommé « bloc PROFESSIONNALISATION ».

Au niveau 1 : mise en place des blocs de compétences à la rentrée 2019

Au niveau 2 : mise en place des blocs de compétences à la rentrée 2020

Au niveau 3 : mise en place des blocs de compétences à la rentrée 2021

Aux trois niveaux : 1ère, 2ème et 3ème année, tous les blocs se compensent entre eux. Les UE se compensent également à l'intérieur d'un même bloc.

Voici les compétences de l'étudiant en Licence d'Etudes Européennes et Internationales :

BLOC 1 « LANGUE »

(Enseignements de traduction, d'expressions écrites et orale, de linguistique, de phonétique, de grammaire)

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.

- Se servir aisément des outils linguistiques, dans sa langue maternelle et dans la ou les langues visées, permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes.
- Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socio-culturelles correspondantes.

Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou de ces productions avec celles d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste.

BLOC 2 « CULTURES ET INTERCULTURALITES »

(Enseignements de littératures, de civilisations, d'arts, de cultures disciplinaire et comparée, d'analyse de documents, etc.)

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Comprendre les faits de civilisation qui ont marqué l'évolution des pays des langues maîtrisées.
 - Connaître, reconnaître et comprendre les idiosyncrasies culturelles qui marquent les sociétés.
 - Posséder une bonne connaissance des faits de civilisation, ainsi que du cadre institutionnel, politique, voire socio-économique, des pays des langues étudiées.
 - Comprendre, et réagir en conséquence, à des comportements, des sensibilités et des modes de pensée d'une autre culture dans des situations de communication, d'organisation ou de décision.
-
- Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.
 - Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.

BLOC 3 « PROFESSIONNALISATION »

(Enseignements d'ouverture sur un autre discipline : LANSAD, mineures, O2i ; projets : PPP, projets individuels ou en groupe ; stages et rapports ou mémoires de stages.)

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Appliquer des connaissances interculturelles à un domaine professionnel dans un pays étranger.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention de Licence EEI ainsi que les parcours possibles pour y accéder.• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. |
|---|

Glossaire

Blocs	Blocs de compétences regroupant plusieurs UE d'une même rubrique fondamentale d'apprentissage (« Langue », « Cultures et interculturalités » ou « Professionnalisation »)
UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Etudes Européennes et Internationales
Licence LEA	Licence Langues étrangères appliquées
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
N1	1ère année de licence (ou Niveau 1)
N2	2ème année de licence (ou Niveau 2)
N3	3ème année de licence (ou Niveau 3)
S1 – S2 – S3 etc.	Semestre 1 semestre 2, semestre 3, etc.
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (European Credits Transfer System)
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)
LANSAD	2ème langue obligatoire (LANGue pour Spécialiste d'Autres Disciplines)
CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
O2I	Certification informatique

PROGRAMMES 2019-2020

Note importante concernant l'évaluation continue

Les étudiants sont inscrits au régime de l'évaluation continue qui tient compte de l'assiduité (CM/TD), mais également de la participation et des devoirs ou contrôles notés pendant le semestre

Les étudiants ne pouvant suivre l'intégralité des cours doivent s'adresser rapidement au service de scolarité pour demander le statut d'Etudiant bénéficiant d'un Régime Spécial (RS) afin d'être dispensés d'assiduité. La scolarité reconnaît un certain nombre de motifs (emploi salarié, stage de formation professionnelle, handicap, étudiant chargé de famille, sportif de haut niveau, maladie invalidante...).

CM = cours magistral (en principe dans un amphi)

TD = travaux dirigés (en groupes de 20-30 étudiants, dans une salle de cours)

UE = unité d'enseignement

Le contrôle continu sera affiché après validation du CEVU et vote au Conseil d'Administration sur le site internet UFR LCC

Attention :

➤ Pour les étudiants redoublants : Toute UE non validée est à repasser **intégralement**, y compris les matières pour lesquelles la moyenne a été obtenue précédemment. Aucune note ne peut être reportée d'une année sur l'autre.

➤ Pour les étudiants admis en année supérieure sous en condition : en cas de chevauchement d'épreuves au moment des examens, la priorité consiste à finir l'année incomplète.

➤ Pour les étudiants qui passeront des épreuves lors de la 2^{ème} session :

* Toutes les UE ayant obtenu au minimum la note de 10/20 sont acquises et ne peuvent donc pas être repassées.

* Dans une UE non acquise, si l'UE est repassée, toutes les matières de l'UE qui n'avaient pas la moyenne à la première session sont repassées, sinon la note est reportée d'une session sur l'autre.

* Les notes de la 2^{ème} session neutralisent complètement et remplacent le contrôle continu de la première session.

Descriptif de la première année de licence EFA 2

		ANNEE 2020-2021 INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AUX EXAMENS		PHOTO		
DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES LICENCE ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES PARCOURS ETUDES FRANCO ALLEMANDES		2EME ANNEE NIVEAU 2				
NOM		N° D'ETUDIANT (n° de dossier)				
PRENOM		Tel portable				
Date de naissance		e-mail				
<small>Dans le cas d'obtention d'une validation d'études, joindre obligatoirement la décision à cette fiche. Dans le cas d'acquisition antérieure d'Unités d'Enseignements, joindre obligatoirement les relevés de notes correspondants. ATTENTION : Date limite de retour au secrétariat du département avant le 27/09/2020</small>						
Modification possible pour le S1 jusqu'au 04/10/2020			Modification possible pour le S2 jusqu'au 14/02/2021			
S 1			S 2			
BLOC CULTURE	UE 2 <small>COEF 3</small>	INSTITUTIONS ET ACTUALITES EUROPEENNES - PROJET CULTUREL: INSTITUTIONS ET ACTUALITES EUROPEENNES (DEPT ALL)	BLOC CULTURE	UE 4 <small>COEF 3</small>	CULTURE COMPAREE: CULTURE COMPAREE (DEPT ALL)	
	UE 3 <small>COEF 3</small>	LITTERATURE OU STAGE AU CHOIX : COCHEZ 1 MATIERE <input type="checkbox"/> LITTERATURE COMPAREE (Lettres) <input type="checkbox"/> VALIDATION DE STAGE		UE 5 <small>COEF 3</small>	CULTURE - CIVILISATION COMPAREE: AU CHOIX : COCHEZ 1 MATIERE <input type="checkbox"/> LITTERATURE ALLEMANDE (DEPT ALL) <input type="checkbox"/> CIVILISATION COMPAREE (DEPT ALL)	
	UE 10 <small>COEF 3</small>	SCENE CULTURELLE ALLEMANDE: SCENE CULTURELLE ALLEMANDE		UE 6 <small>COEF 3</small>	LANGUE DE L'ECONOMIE: LANGUE DE L'ECONOMIE (DEPT ALL)	
	UE 4 <small>COEF 3</small>	CIVILISATION COMPAREE: CIVILISATION COMPAREE (DEPT ALL)		UE 9 <small>COEF 1,5</small> <small>COEF 1,5</small>	LANGUE : TRADUCTION VERSION THEME	
	UE 5 <small>COEF 3</small>	HISTOIRE CULTURELLES DES RELATIONS EUROPEENNES: HISTOIRE CULTURELLES DES RELATIONS EUROPEENNES (DEPT ALL)		UE 10 <small>COEF 1,5</small> <small>COEF 1,5</small>	LANGUE ALLEMANDE (francophones) OU LANGUE FRANCAISE (germanophones) COMPREHENSION DE L'ECRIT LANGUE ORALE	
	UE 8 <small>COEF 1,5</small> <small>COEF 1,5</small>	LANGUE : TRADUCTION VERSION THEME		UE 7 + UE 8 <small>COEF 3 + COEF 3</small>	ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 1 + ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 2: AU CHOIX : COCHEZ 2 MATIERES (1 PAR UE) <input type="checkbox"/> LITTERATURE COMPAREE (DEPT LETTRES) <input type="checkbox"/> ACTUALITES ET CONTEXTES CULTURELS INTERNATIONAUX en anglais <input type="checkbox"/> GEOPOLITIQUE (PARCOURS PLURI / UFR LC5H) <input type="checkbox"/> METHODOLOGIE DE LA CIVILISATION ALLEMANDE (DEPT ALL) <input type="checkbox"/> ECONOMIE ET GESTION (DEPT ALL) <input type="checkbox"/> CULTURE COMPAREE : ARTS ET NATION (ESPAGNE/AMERIQUE) + TRANSFERTS CULTURELS FRANCE/ESPAGNE/AMERIQUE (DEPT ESPAGNOL)	
BLOC LANGUE	UE 9 <small>COEF 1,5</small> <small>COEF 1,5</small>	LANGUE ALLEMANDE (francophones) OU LANGUE FRANCAISE (germanophones) COMPREHENSION DE L'ECRIT LANGUE ORALE	BLOC LANGUE	UE 3 <small>COEF 1,5</small> <small>COEF 1,5</small>	ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 1 + ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 2: AU CHOIX : COCHEZ 2 MATIERES (1 PAR UE) <input type="checkbox"/> DROIT CONSTITUTIONNEL (PARCOURS PLURI / UFR LC5H) <input type="checkbox"/> LITTERATURE FRANCAISE GENERALE (DEPT LETTRES / UFR LC5H) 24H <input type="checkbox"/> METHODOLOGIE DE LA CIVILISATION ALLEMANDE (DEPT ALL) 24H <input type="checkbox"/> TRADUCTION ANGLAISE 2: THEME ET VERSION <input type="checkbox"/> NOTE DE SYNTHESE (PARCOURS PLURI) <input type="checkbox"/> DROIT COMMUNAUTAIRE (PARCOURS PLURI) <input type="checkbox"/> L'ESPAGNE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES (DEPT ESPAGNOL)	
	UE 6 + UE 7 <small>COEF 3 + COEF 3</small>	ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 1 + ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 2: AU CHOIX : COCHEZ 2 MATIERES (1 PAR UE) <input type="checkbox"/> DROIT CONSTITUTIONNEL (PARCOURS PLURI / UFR LC5H) <input type="checkbox"/> LITTERATURE FRANCAISE GENERALE (DEPT LETTRES / UFR LC5H) 24H <input type="checkbox"/> METHODOLOGIE DE LA CIVILISATION ALLEMANDE (DEPT ALL) 24H <input type="checkbox"/> TRADUCTION ANGLAISE 2: THEME ET VERSION <input type="checkbox"/> NOTE DE SYNTHESE (PARCOURS PLURI) <input type="checkbox"/> DROIT COMMUNAUTAIRE (PARCOURS PLURI) <input type="checkbox"/> L'ESPAGNE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES (DEPT ESPAGNOL)		UE 3 <small>COEF 1,5</small> <small>COEF 1,5</small>	PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE - PROJET CULTUREL: PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE (UFR PSSSE) PROJET CULTUREL DE GROUPE (travail à la maison)	
	UE TRANSVERSALE			UE TRANSVERSALES		
	UE 1 <small>COEF 3</small>	LANGUE VIVANTE (NOTER LA LANGUE SUIVIE DANS LE CADRE ET COCHER LE NIVEAU SUIVI) <input type="checkbox"/>		<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>		
	OU			UE 1 <small>COEF 3</small>	LANGUE VIVANTE (MEME LANGUE ET NIVEAU SUIVI QU'AU S3) <input type="checkbox"/>	
	UE 1 <small>COEF 3</small>	TRADUCTION ANGLAISE 2: THEME ET VERSION <input type="checkbox"/>		OU <small>COEF 3</small>		
ATTENTION : TOUT EXAMEN PASSE NE FIGURANT PAS SUR CETTE FICHE NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE DANS VOS RESULTATS ANNUELS						

Programme de la deuxième année de licence EEI parcours études franco-allemandes

Troisième semestre

BLOC CULTURE

UE2 Institutions et actualités européennes - Projet culturel

Institutions et actualités européennes:

EC 1 : Institutions et actualités européennes

Enseignant responsable : S.ETTINGER

Type de cours : 24CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/E/1h30

Coefficient :3

Bloc de compétence : CULTURE

Ce cours en langue française proposera une brève introduction à l'histoire de l'idée d'Europe et de la construction européenne. Dans une approche franco-allemande, nous reviendrons sur quelques défis récents auxquels est confrontée l'Union (crise de l'euro, flux migratoires, adhésion de la Turquie, politique étrangère et de défense commune face aux conflits au Proche-Orient et dans l'espace post-soviétique).

Objectifs: Présentation du cadre historique de la construction européenne et des institutions européennes les plus importantes. Connaissances approfondies des grands enjeux et défis de l'Union européenne.

Bibliographie succincte :

Cournil, Christel/Mayer, Benoît (2014) : Les migrations internationales. Enjeux et gouvernance.

Du Castel, Viviane (2015) : Choix énergétiques : quels enjeux ?

Dumont, Gérard-François/Verluisse, Pierre (2015) : Géopolitique de l'Europe.

Rupnik, Jacques (dir.) (2014) : Géopolitique de la démocratisation. L'Europe et ses voisinages.

Vaïsse, Maurice (2015) : Les relations internationales depuis 1945.

UE3 Littérature comparée ou Stage

EC1 : Littérature comparée

Ce cours est dispensé par le département de Lettres Modernes de l'UFR LCSH (Gergovia)

Pour tout renseignement : <https://lettres.uca.fr/l-ufr/presentation-de-l-ufr/ufr-lettres-culture-et-sciences-humaines-1062.kjsp?RH=1499863692789>

OU

EC2 : Stage

Enseignant responsable : à définir

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : A

Coefficient :3

Bloc de compétence : CULTURE

U4 Civilisation comparée

Civilisation comparée:

EC 1 : Civilisation comparée

Enseignant responsable : S.ETTINGER

Type de cours : 24CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/O/15'

Coefficient :3

Bloc de compétence : CULTURE

Le colonialisme européen a laissé des traces profondes qui sont encore visibles aujourd'hui. Après une brève présentation de la « première » colonisation du monde à l'époque moderne, le cours traitera des empires coloniaux européens qui virent le jour à partir du XIXe siècle. Outre la comparaison des colonialismes français et allemands, nous nous intéresserons aux autres puissances colonisatrices (Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Portugal...) et à des aspects comme la dimension génocidaire du colonialisme, les aspects culturels et l'idée d'une « mission civilisatrice », la décolonisation et les survivances du régime colonial ainsi que des enjeux mémoriels.

Objectifs: Présentation du colonialisme européen et de ses différentes expressions ainsi que des différentes approches théoriques et méthodologiques (histoire politique, économique, sociale, culturelle) qui permettent d'étudier ces phénomènes.

Bibliographie succincte :

Chamberlain, Muriel E. (2014): *The Scramble for Africa*. 4e édition.

Reinhard, Wolfgang (2016): *Die Unterwerfung der Welt. Globalgeschichte der europäischen Expansion 1415–2015*.

Thomas, Martin (éd.) (2011): *The French Colonial Mind*. 2 tomes.

Zimmerer, Jürgen (éd.) (2013) : Kein Platz an der Sonne: Erinnerungsorte der deutschen Kolonialgeschichte.

Zimmerer, Jürgen (2009): *Kein Sonderweg im "Rassenkrieg" : Der Genozid an den Herero und Nama 1904-08 zwischen deutschen Kontinuitäten und der Globalgeschichte der Massengewalt.* In: Müller, Sven-Oliver (éd.): *Das Deutsche Kaiserreich in der Kontroverse*, pp. 323-340.

UE5 Histoire culturelle des relations européennes

Histoire culturelle des relations européennes:

EC 1 : Histoire culturelle des relations européennes

Enseignant responsable : S.ETTINGER

Type de cours : 24CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/O/15'

Coefficient :3

Bloc de compétence : CULTURE

Résumé/description :

Dans le cadre de ce cours, nous allons nous intéresser à l'histoire culturelle comme approche théorique et méthodologique et à une partie de ses axes de recherche (commerce international et culture, migrations, diasporas et minorités, l'histoire de l'édition et des traductions, l'histoire des médias, échanges et transferts culturels dans la musique, le mouvement ouvrier, l'internationalisme et la naissance d'une « culture ouvrière » ainsi que la dimension culturelle de phénomènes de masse comme le tourisme et le sport).

Objectifs: Introduction aux spécificités théoriques et méthodologiques de l'histoire culturelle et aux sujets d'étude de cette sous-discipline de l'historiographie.

Bibliographie succincte :

Ory, Pascal (2011) : L'histoire culturelle.

Poirrier, Philippe (dir.) (2008) : *L'histoire culturelle : un tournant mondial dans l'historiographie ?*.

Rioux, Jean-Pierre /Sirinelli, Jean-François (dir.) (1997) : *Pour une histoire culturelle*.

UE10 Scène culturelle allemande

Scène culturelle allemande:

EC 1 : SCENE CULTURELLE ALLEMANDE

Enseignant responsable : S.CEELEN

Type de cours :24TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/O+A/au moins 2

Coefficient :3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Le cours s'adresse aux étudiants allemands et français qui travailleront en tandem ou groupe mixte sur des opéras allemands (par exemple La Flûte Enchantée ou le Vaisseau Fantôme) et français (Faust, Werther), en abordant le scénario, les décors et mises en scène. Nous nous intéresserons à l'évolution de ce genre si

« européen » liant musique et théâtre. Une deuxième approche verra au centre des investigations les villes allemandes et françaises en tant que lieux de culture (actualité des saisons culturelles, festivals) : la scène culturelle sera étudiée sous l'angle de l'impact économique et du fonctionnement professionnel. Le cours ne demande pas de prérequis en solfège ou musique

BLOC PREPROFESSIONNALISATION

UE1 Langue vivante

Langue vivante 2 obligatoire. Pour tout renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat du Lansad dans le Bâtiment du CLM, site Carnot.

OU

UE1 TRADUCTION ANGLAISE 2

Le cours a pour but de travailler la langue anglaise en contexte, grâce à des textes littéraires, journalistiques ou techniques. Une révision systématique de points précis de grammaire ou de syntaxe sera proposée afin de fixer efficacement et en contexte certains aspects de la langue anglaise. De la traduction orale (en simultané ou en restitution grâce à une prise de notes) pourra être proposée en fin de semestre afin de mobiliser les connaissances des étudiants. Une attention particulière sera apportée à l'actualité des pays anglo-saxons afin d'intégrer ces exercices de traduction à un contexte sociétal et culturel. Ces automatismes et réflexes de traduction permettront aux étudiants d'obtenir une plus grande autonomie dans la langue anglaise, à l'écrit comme à l'oral. Niveau B1

UE6 Enseignement complémentaire 1 + UE7 Enseignement complémentaire 2

2 enseignements à choisir (1 par UE).

Droit constitutionnel:

Enseignant non précisé (parcours pluridisciplinaire UFR LCSH)/ Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

Crédits :3

Coefficient d'EC:3

Contrôle des connaissances : 1 ère session : ET, E/1H30

Session de rattrapage : 0/15'

Etudiants concernés : PLURI

Volume horaire : 24h

Droit communautaire:

Enseignant non précisé (parcours pluridisciplinaire UFR LCSH)/ Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

Crédits :3

Coefficient d'EC:3

Contrôle des connaissances : 1 ère session : ET, E/2hH

Session de rattrapage : 0/15'

Etudiants concernés : PLURI

Volume horaire : 24h

Note de synthese:

Enseignant non précisé (parcours pluridisciplinaire UFR LCSH)/ Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

Crédits :3

Coefficient d'EC:3

Contrôle des connaissances : 1 ère session : ET, E/3H

Session de rattrapage : E/3H

Etudiants concernés : PLURI

Volume horaire : 24h

Littérature française générale:

Enseignant non précisé (Département de Lettres UFR LCSH) Enseignement dispensé par le département de Lettres de l'UFR LCSH (Gergovia). Pour tout renseignement : <https://lettres.uca.fr/l-ufr/presentation-de-l-ufr/ufr-lettres-culture-et-sciences-humaines-1062.kjsp?RH=1499863692789>

Méthodologie de la civilisation allemande:**EC 1 : Méthodologie de la civilisation**

Enseignant responsable : F.TAGER

Type de cours : 24 TD



Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/O+E/au moins 2

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Ce cours propose l'étude de l'histoire de la RDA de sa fondation en 1949 jusqu'à la réunification de l'Allemagne en 1990. A partir des textes de différentes sortes, mais aussi statistiques, documents iconographiques, vidéos, etc., le cours retrace par les étapes essentielles telles que l'insurrection populaire de 1953, la construction du mur de Berlin en 1961, etc. l'évolution politique, sociale et culturelle de la RDA. Les textes et documents feront l'objet d'exercices oraux et écrits, individuels et en groupe et donneront l'occasion de travailler l'expression en allemand. Les documents seront distribués en cours ou sur l'ENT.

Bibliographie succincte :

Hoffmann, Dierk : Von Ulbricht zu Honecker. Die Geschichte der DDR 1949-1989. Berlin: be.bra verlag 2013, p.191.

Mählert, Ulrich : Kleine Geschichte der DDR. München : C.H. Beck 2006.

Traduction anglaise 2

Le cours a pour but de travailler la langue anglaise en contexte, grâce à des textes littéraires, journalistiques ou techniques. Une révision systématique de points précis de grammaire ou de syntaxe sera proposée afin de fixer efficacement et en contexte certains aspects de la langue anglaise. De la traduction orale (en simultané ou en restitution grâce à une prise de notes) pourra être proposée en fin de semestre afin de mobiliser les connaissances des étudiants. Une attention particulière sera apportée à l'actualité des pays anglo-saxons afin d'intégrer ces exercices de traduction à un contexte sociétal et culturel. Ces automatismes et réflexes de traduction permettront aux étudiants d'obtenir une plus grande autonomie dans la langue anglaise, à l'écrit comme à l'oral. Niveau B1

L'Espagne et les relations internationales:

Enseignant non précisé (Département d'espagnol) / Enseignement dispensé par le département d'espagnol de l'UFR LCCC (Carnot). Pour plus de renseignements : <https://lcc.uca.fr/formation/licence/licence-etudes-europeennes-et-internationales/licence-eei-parcours-etudes-franco-espagnoles--37516.kjsp?RH=1510912817954>

BLOC LANGUE

UE8 Langue/ traduction

Version:

EC 1 : VERSION 3

Enseignant responsable : H. GUYOT-SANDERS

Type de cours :12TD

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Cours de traduction allemand-français: textes de langue usuelle (articles ou chroniques de presse, documents Internet) et/ou de textes littéraires contemporains. Les étudiants préparent les textes à l'avance, afin de contribuer à l'élaboration d'une traduction en cours. Etant donné la participation d'étudiants germanophones (EFA, Erasmus), il est fortement conseillé d'effectuer cette préparation en binômes composés d'étudiants allemand et français.

Objectifs :

Approfondissement de la réflexion sur la traduction de l'allemand vers le français (stratégies de traduction, procédés mis en oeuvre).

Bibliographie :

Guidère , Mathieu (2008), *Introduction à la traductologie : penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Bruxelles, De Boeck

Nord, Christiane (2008), *La traduction, une activité ciblée : introduction aux approches fonctionnalistes*. Traduit de l'anglais. Artois Presses Université

Nord, Christiane (1988), *Textanalyse und Übersetzen: theoretische Grundlagen, Methode u. didaktische Anwendung einer übersetzungsrelevanten Textanalyse*. Groos, Heidelberg

Oseki-Dépré, Inès (1999), *Théorie et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Armand Colin

Pérennec Marcel (2005), *Eléments de traduction comparée français-allemand*, Paris, Nathan Université

Thème:

EC 2 : THEME 3

Enseignant responsable : D.MARTIN

Type de cours : 12TD

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

La traduction audiovisuelle est un exercice difficile qui doit être réalisé par des professionnels. Il demande une connaissance précise des terminologies et des technologies utilisées dans le domaine traité. Or, la diffusion croissante de contenus audiovisuels en ligne, comme les chaînes youtube, favorise la participation d'amateurs bénévoles qui peuvent ainsi s'entraîner et acquérir des compétences spécifiques, auparavant réservées aux seuls experts. Dans le cadre de ce cours, nous allons profiter de cette tendance à l'ouverture pour approfondir la coopération avec le projet TEDx Clermont (<https://tedxclermont.fr/>). Les conférences TED (Technology, Entertainment, Design) visent à « partager les idées qui le méritent ». La tâche consistera à traduire, individuellement, les sous-titres d'une série de conférences disponibles sur Internet, du français vers l'allemand. Cette mission se fera avec l'aide de locuteurs natifs et de l'équipe TEDx qui proposera une initiation au logiciel Amara.

Plan du cours :

- 1.-2. visionner les contenus et choisir une ou plusieurs conférences
- 3.-4. préparer la terminologie
- 5.-6. réaliser la traduction, se faire corriger par un partenaire + CC1
- 7.-8. améliorer la traduction, se faire corriger par un partenaire
- 9.-10. finaliser la traduction, la faire valider par un professionnel + CC2
- 11.-12. mise en ligne

Objectifs :

L'objectif de ce cours est de mettre en place un projet collectif : traduction de sous-titrages de vidéos de conférences en ligne du français vers l'allemand.

Bibliographie succincte :

- BOILLAT, Alain / CORDONIER, Laure (2013) : « *La traduction audiovisuelle : contraintes (et) pratiques* - Entretien avec Isabelle Audinot et Sylvestre Meininger », *Décadrages* [En ligne], 23-24 | mis en ligne le 10 avril 2014, consulté le 11 juillet 2017. URL : <http://decadrages.revues.org/695> ; DOI : 10.4000/decadrages.695
- GAMBIER, Yves (2004) : "*La traduction audiovisuelle : un genre en expansion.*" Meta 491 [En ligne] : 1-11. , consulté le 11 juillet 2017. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2004-v49-n1-meta733/009015ar.pdf> ; DOI : 10.7202/009015ar
- LAVAUR, Jean-Marc / SERBAN, Adriana (2008) : *La traduction audiovisuelle : Approche interdisciplinaire du sous-titrage*. De Boeck, collection Traducto, 162 p.

UE9 Langue allemande

Compréhension de l'écrit pour étudiants francophones/germanophones

EC 1 : COMPREHENSION DE L'ECRIT 1

Enseignant responsable : P.WIND (étudiants germanophones)/S.CEELEN(étudiants francophones)

Type de cours :12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/E/2h

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

WIND:

Approfondissement des compétences de compréhension écrite et expression orale par le biais de thématiques spécifiques touchant aux spécificités de la culture française, mettant ainsi en jeu également la compétence interculturelle des étudiant.e.s

Objectifs: L'objectif de ce cours est double :

- permettre un enrichissement lexical, par le biais d'un travail ludique sur la langue française, grâce à divers exercices.
- garantir une pratique régulière de la langue (compréhension et expression orale). Pour cela, les étudiants seront invités à réagir à des extraits vidéos et audios. Suite à la présentation et à la diffusion de ces extraits, l'enseignante proposera une discussion et une réflexion collective en lien avec le thème de l'émission.

CEELEN :

Le cours poursuit deux objectifs : l'introduction à la compréhension de textes traitant de l'art et des sciences du XXe siècle et l'introduction à l'analyse littéraire à travers des récits courts (Kurzgeschichten) de la deuxième moitié du XXe siècle.

Objectifs: Interprétation et rédaction en allemand en tenant compte des spécificités du genre.
Acquisition du vocabulaire de l'explication de texte

EC 2 : LANGUE ORALE 3

Langue orale pour étudiants francophones Enseignant responsable : P.WIND (étudiants germanophones)/S.CEELEN(étudiants francophones)

Type de cours :12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :CC/O/au moins 2

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

WIND

Approfondissement des compétences de compréhension écrite et expression orale par le biais de thématiques spécifiques touchant aux spécificités de la culture française, mettant ainsi en jeu également la compétence interculturelle des étudiant.e.s

Objectifs: L'objectif de ce cours est double :

- permettre un enrichissement lexical, par le biais d'un travail ludique sur la langue française, grâce à divers exercices.
- garantir une pratique régulière de la langue (compréhension et expression orale). Pour cela, les étudiants seront invités à réagir à des extraits vidéos et audios. Suite à la présentation et à la diffusion de ces extraits, l'enseignante proposera une discussion et une réflexion collective en lien avec le thème de l'émission.

CEELEN:

De courts exposés sur l'Allemagne et l'Europe, étayés par des supports écrits ou audiovisuels, seront le point de départ de discussions et débats impliquant l'ensemble du groupe. Seront évaluées les compétences de présentation et de participation orales des étudiants.

Quatrième semestre

BLOC PREPROFESSIONALISATION

UE1 Langue vivante

Langue vivante 2 obligatoire. Pour tout renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat du Lansad dans le Bâtiment du CLM, site Carnot.

OU

UE1 Actualités et contextes culturels internationaux

Le cours se déroule en anglais. L'objectif est de permettre aux étudiants de suivre l'actualité internationale en langue anglaise. Des sujets d'actualité seront abordés, le vocabulaire lié à ces sujets sera étudié, grâce à des supports écrits (des textes journalistiques, des articles de blogs) et audio (extraits de podcasts, de vidéos de médias variés). Les supports différents choisis permettront aux étudiants d'enrichir leur culture générale ainsi que leur autonomie en langue anglaise. L'objectif ici est de faire étudier les étudiants sur des textes rédigés en anglais et retraçant la perception que les étrangers de certains pays internationaux (au sens large : Russie, Asie, Amérique, Afrique, Océanie) dans une perspective interculturelle. Niveau B1

UE2 Transversale PPP

PPP (Projet Professionnel et Personnel): Enseignant selon choix 1

Cours à choisir dans la liste des cours proposés dans le cadre de cette UE.

UE7 Enseignement complémentaire 1 + UE8 Enseignement complémentaire 2
2 enseignements à choisir (1 par UE).

Littérature comparée:

Enseignant non précisé (Département de Lettres UFR LCSH)/ Enseignement dispensé par le département de Lettres de l'UFR LCSH (Gergovia). Pour plus de renseignements : <http://www.uca.fr/ufr-ecoles-iut/collegium-lettres-langues-sciences-humaines-et-sociales/ufr-lettres-culture-sciences-humaines/>

Géopolitique:

Enseignant non précisé (parcours pluridisciplinaire UFR LCSH)/ Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <http://www.uca.fr/ufr-ecoles-iut/collegium-lettres-langues-sciences-humaines-et-sociales/ufr-lettres-culture-sciences-humaines/>

Crédits :3

Coefficient d'EC:3

Contrôle des connaissances : 1 ère session : ET, E/2H

Session de rattrapage : E/2H

Etudiants concernés PLURI

Volume horaire : 24h

UE1 Actualités et contextes culturels internationaux

Le cours se déroule en anglais. L'objectif est de permettre aux étudiants de suivre l'actualité internationale en langue anglaise. Des sujets d'actualité seront abordés, le vocabulaire lié à ces sujets sera étudié, grâce à des supports écrits (des textes journalistiques, des articles de blogs) et audio (extraits de podcasts, de vidéos de médias variés). Les supports différents choisis permettront aux étudiants d'enrichir leur culture générale ainsi que leur autonomie en langue anglaise. L'objectif ici est de faire étudier les étudiants sur des textes rédigés en anglais et retraçant la perception que les étrangers de certains pays internationaux (au sens large : Russie, Asie, Amérique, Afrique, Océanie) dans une perspective interculturelle. Niveau B1

Economie et gestion:

Crédits :3

Coefficient d'EC:3

Contrôle des connaissances : 1 ère session : ET, E/3H

Session de rattrapage : O/30'

Volume horaire : 24h

Enseignant : M Boissier

Résumé/description

L'entreprise et son environnement

7 thèmes sont abordés dans ce cours :

Qu'est-ce qu'une entreprise : une unité de production mais aussi une organisation avec une culture qui est en interaction avec son environnement. Les typologies d'entreprise

Le rôle de l'information sur la prise de décision : importance de l'information dans le processus de décision, le système d'information et la veille.

Le management stratégique : définition, analyse préalable, mise en œuvre et contrôle d'une stratégie

La fonction marketing : l'esprit et la démarche marketing et le mix-produit

La fonction production et logistique : le système de production, les étapes de la production par l'amont et l'aval, les principaux modes de production et d'approvisionnement, la logistique

La fonction finance : la politique financière, les besoins et moyens de financement, l'analyse financière

La fonction RH : les fondements, la mise en œuvre, les fonctions et le dialogue social

Connaissances :

L'étudiant appréhende la complexité du fonctionnement d'une organisation comme l'entreprise qui doit atteindre des objectifs pour assurer sa survie.

L'étudiant doit aussi intégrer qu'une entreprise est en perpétuelle interaction avec son environnement et acquérir les connaissances de base nécessaires pour l'analyser.

Compétences/Capacités :

La capacité visée est celle de pouvoir saisir en quoi une culture en gestion d'entreprise peut aider les étudiants dans leur future activité professionnelle en commerce.

- Professionnaliser son approche avec des exemples pris dans l'actualité économique afin que les étudiants perçoivent l'utilité du cours comme futur ingénieur d'une organisation

- Commencer, avec des étudiants novices en gestion-économie, à situer l'entreprise et son rôle dans l'économie et à délimiter le champ des sciences de gestion. L'étudiant doit aussi être capable de discerner que le choix de l'entrepreneur n'est pas toujours mû par la rationalité.

Ce socle permet ensuite à l'étudiant d'être capable d'analyser une stratégie et les grandes fonctions de l'entreprise. Il est capable aussi de cerner leurs interrelations dynamiques pour ensuite comprendre les enjeux que représentent ces fonctions pour la pérennité de l'entreprise.

Culture comparée: arts et nation (Espagne/Amérique) + Transferts culturels France/Espagne/Amérique:

Enseignant non précisé (Département d'espagnol Carnot)/

Enseignement dispensé par le département d'espagnol de l'UFR LCC (Carnot). Pour plus de renseignements : <http://www.uca.fr/ufr-ecoles-iut/collegium-lettres-langues-sciences-humaines-et-sociales/ufr-langues-cultures-et-communication/>

UE1 Psychologie interculturelle - Projet culturel

Psychologie interculturelle:

Enseignant non précisé (UFR PSSSE Carnot)

Enseignement dispensé par l'UFR PSSSE (Carnot). Pour plus de renseignements : <http://www.uca.fr/ufr-ecoles-iut/collegium-lettres-langues-sciences-humaines-et-sociales/ufr-psychologie-sciences-sociales-sciences-de-l-education/>

Projet culturel de groupe:

Enseignant au choix (Département d'allemand) / travail à la maison

Le projet culturel de groupe recouvre un projet élaboré et mis en œuvre par un groupe d'étudiants binational. Chaque étudiant(e) doit participer à deux projets : le premier au semestre 3, le second au semestre 4.

Le choix du projet du S4 est effectué librement en fonction des préoccupations des étudiant(e)s dans leur formation, leur projet professionnel, leur investissement culturel, leur désir de progresser dans la connaissance de la France, de ses terroirs, de sa culture, de sa vie intellectuelle, de son histoire, de sa société, son économie, que ce soit à l'échelon régional ou national.

On se rappellera que la richesse culturelle et environnementale de l'agglomération clermontoise et de la Région Auvergne permet à des groupes d'étudiants français et allemand de jeter des regards diversifiés féconds pour la réflexion.

Après la réalisation de chaque projet, le groupe d'étudiants rédige un rapport où apparaissent les relations nouées au cours du processus d'élaboration et de réalisation. Ils relatent la manière dont s'est déroulé le projet et ce qu'ils en retiennent.

Le rapport doit être rédigé en langue allemande.

Le rapport est évalué en fonction de l'originalité du projet, de son contenu, de la réflexion développée, des recherches (succinctes mais pertinentes), de la qualité de sa rédaction. Le plagiat ou le copié-collé ne sont pas recevables.

BLOC CULTURE

UE4 Culture comparée

Culture comparée

EC 1 : Culture comparée

Enseignant responsable : Y.MECKE

Type de cours : 24 CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/O+A/au moins 2

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

M Mecke (Professeur invité université Regensburg)/

Le descriptif du cours vous sera communiqué par l'enseignant par voie électronique. Les cours auront lieu regroupés fin février, début mars 2018.

UE5 Littérature ou Civilisation comparée

Littérature allemande:

EC 1 : LITTÉRATURE ALLEMANDE 3

Enseignant responsable : F. PLATELLE

Type de cours :24CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/A

Coefficient :3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Arthur Schnitzler, *Lieutenant Gustl* (1900)

Edition de référence pour le cours :

Arthur Schnitzler, *Lieutenant Gustl*. Nouvelle. Hrsg. von Konstanze Fliedl. Mit Anmerkungen und Literaturhinweisen von Evelyne Polt-Heinzl. Stuttgart : Reclam 2002 (RUB 18156).

Nous nous intéresserons au traitement du monologue intérieur, que Schnitzler utilise pour la première fois dans la nouvelle *Lieutenant Gustl* (avant de le reprendre, un quart de siècle plus tard, dans *Fräulein Else*). La perspective du personnage principal permet d'éclairer de manière critique des aspects majeurs de la société viennoise autour de 1900 : la prégnance des normes militaires (code de l'honneur), la montée de l'antisémitisme, le refoulement des instincts.

Objectifs : Acquisition de connaissances sur l'auteur, l'œuvre, la période.

Bibliographie :

- Konstanze Fliedl, Arthur Schnitzler. Stuttgart: *Reclam* 2005 (RUB 17653).
- Klaus Laermann, „Leutnant Gustl“, in: Rolf-Peter Janz, Klaus Laermann (Hg.), Arthur Schnitzler: Zur Diagnose des Wiener Bürgertums im Fin de siècle. Stuttgart: Metzler 1977, S. 110-130.
- ders., „Zur Sozialgeschichte des Duells“, ebd., S. 131-154.
- Evelyne Polt-Heinzl, Arthur Schnitzler : *Leutnant Gustl. Erläuterungen und Dokumente*. Stuttgart: Reclam 2000 (UB16017).

- Schorske, Carl E.: Wien. Geist und Gesellschaft im Fin de siècle. Frankfurt a. M.: Fischer 1982.
- Michael Worbs, „Leutnant Gustl (1900). Zur Entstehung des inneren Monologs“, in: Nervenkunst. Literatur und Psychoanalyse im Wien der Jahrhundertwende. Frankfurt a. M.: Europäische Verlagsanstalt 1983, S. 237-242.

Pour approfondir : *Nous recommandons vivement aux étudiants de lire la nouvelle Spiel im Morgennoelle (1926/27)*, qui traite également la thématique de l'honneur (code militaire, suicide), ainsi que l'autre grande « Monolognoelle » d'Arthur Schnitzler : *Fräulein Else (1924)*.

OU AU CHOIX

Civilisation comparée:

EC 1 : Civilisation comparée

Enseignant responsable : S. ETTINGER

Type de cours :24CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/A

Coefficient :3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Plus de 70 ans après sa fin, la Seconde Guerre mondiale s'invite encore régulièrement dans des débats politiques, que ce soit autour de discussions sur la nature du régime de l'Etat français (1940-1944), les pensions complémentaires versées par l'Allemagne à d'anciens collaborateurs ou les réparations réclamées par des pays occupés pendant la guerre (Grèce, Pologne...). A partir d'exemples représentatifs, le cours dressera un tableau du conflit mondial et de ses différents aspects en mettant un accent sur l'évolution des mémoires.

Objectifs: Présentation des différentes dimensions de la Seconde Guerre mondiale et des spécificités des zones géographiques étudiées. Inclusion de l'espace extra-européen dans l'analyse de la Seconde Guerre mondiale.

Bibliographie succincte :

Beevor, Anthony (2014) : *The Second World War*.

Friedländer, Saul: (2006) : *Die Jahre der Vernichtung*. Das Dritte Reich und die Juden 1939-1945.

Rouso, Henry/Conan, Eric (1996): *Vichy, un passé qui ne passe pas*. Nouvelle édition.

Zander, Patrick G. (2017) : *Hidden Armies of the Second World War*. World War II Resistance Movements.

UE6 Langue de l'économie

Langue de l'économie:

EC 1 : Langue de l'économie

Enseignant responsable : H.GUYOT-SANDER

Type de cours :24CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E+O/au moins 3

Coefficient :3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif :

Ce cours abordera différents thèmes de l'économie (économie générale, vie économique, entreprise, commerce, monde du travail) par le biais d'un travail sur le lexique et les modes d'expression, avec des exercices de vocabulaire, de traduction, et de l'expression orale. Ce travail portera sur les langues allemande et française.

Objectifs :

Ce cours a pour objet de familiariser les participants avec la langue de l'économie, allemande, et française, dans la perspective de son utilisation possible dans un contexte professionnel.

L'acquisition de vocabulaire et de structures caractéristiques de la langue de l'économie est au centre de ce cours. Le développement de compétences en matière de traduction constitue un effet secondaire du travail proposé.

.

BLOC LANGUE

UE9 Langue : traduction

Version:**EC 1 : VERSION 4**

Enseignant responsable : à définir

Type de cours :12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E/au moins 2

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Les textes abordés seront aussi bien des textes littéraires contemporains (XX-XXIe siècle) que des essais ou articles de presse. Par ailleurs, ces exercices de traduction donneront l'occasion de revoir ou d'aborder des problèmes grammaticaux, stylistiques et syntaxiques propres aux deux langues et permettront également aux étudiants d'enrichir leur vocabulaire.

Objectifs: Familiariser les étudiants aux techniques de traduction dont la maîtrise est aujourd'hui nécessaire dans le cadre des échanges interculturels entre la France et l'Allemagne ainsi que dans la perspective des concours de l'enseignement secondaire.

Bibliographie succincte : Dictionnaire unilingue (Wahrig, Duden), dictionnaire bilingue

Thème:**EC 2 : THEME 4**

Enseignant responsable : S.CEELEN

Type de cours :12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : CC/E/au moins 2

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Traduction de textes ayant trait au monde de la culture : commentaires d'expositions, comptes-rendus de publications.

Bibliographie :

M. Pérennec, *Elements de traduction comparée français-allemand*. Nathan. Coll. 128

UE10 Langue allemande

Compréhension de l'écrit pour étudiants francophones/germanophones

EC 1 : COMPREHENSION DE L'ECRIT 2

Enseignant responsable : P.WIND (étudiants germanophones)/S.CEELEN(étudiants francophones)

Type de cours :12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences : ET/E/2h

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

WIND:

Approfondissement des compétences de compréhension écrite et expression orale par le biais de thématiques spécifiques touchant aux spécificités de la culture française, mettant ainsi en jeu également la compétence interculturelle des étudiant.e.s

Objectifs: L'objectif de ce cours est double :

- permettre un enrichissement lexical, par le biais d'un travail ludique sur la langue française, grâce à divers exercices.

- garantir une pratique régulière de la langue (compréhension et expression orale). Pour cela, les étudiants seront invités à réagir à des extraits vidéos et audios. Suite à la présentation et à la diffusion de ces extraits, l'enseignante proposera une discussion et une réflexion collective en lien avec le thème de l'émission.

CEELEN :

Le cours poursuit deux objectifs : l'introduction à la compréhension de textes traitant de l'art et des sciences du XXe siècle et l'introduction à l'analyse littéraire à travers des récits courts (Kurzgeschichten) de la deuxième moitié du XXe siècle.

Objectifs: Interprétation et rédaction en allemand en tenant compte des spécificités du genre.

Acquisition du vocabulaire de l'explication de texte

Langue orale pour étudiants francophones/germanophones:**EC 2 : LANGUE ORALE 4**

Enseignant responsable : P.WIND (étudiants germanophones)/S.CEELEN(étudiants francophones)

Type de cours :12TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :CC/O/au moins 2

Coefficient :1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

WIND

Approfondissement des compétences de compréhension écrite et expression orale par le biais de thématiques spécifiques touchant aux spécificités de la culture française, mettant ainsi en jeu également la compétence interculturelle des étudiant.e.s

Objectifs: L'objectif de ce cours est double :

- permettre un enrichissement lexical, par le biais d'un travail ludique sur la langue française, grâce à divers exercices.
- garantir une pratique régulière de la langue (compréhension et expression orale). Pour cela, les étudiants seront invités à réagir à des extraits vidéos et audios. Suite à la présentation et à la diffusion de ces extraits, l'enseignante proposera une discussion et une réflexion collective en lien avec le thème de l'émission.

CEELEN:

De courts exposés sur l'Allemagne et l'Europe, étayés par des supports écrits ou audiovisuels, seront le point de départ de discussions et débats impliquant l'ensemble du groupe. Seront évaluées les compétences de présentation et de participation orales des étudiants.

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Michaël Grégoire michael.gregoire@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

Parcours 1 : EFA	Stefanie CEELLEN stefanie.ceelen@uca.fr	Page 19 / 115
Parcours 2 : EFE	Caroline DOMINGUES caroline.domingues@uca.fr	Page 35 / 115
Parcours 3 : EFI 115	Paola ROMAN paola.roman@uca.fr	Page 53 / 115
Parcours 4 : ESE 115	Sandhya PATEL sandhya.patel@uca.fr	Page 70 / 115
Parcours 5 : MDLFA	Patrick DEL DUCA patrick_del_duca@uca.fr	Page 85 / 115

Contacts en scolarité :

Parcours 1 : EFA	Petra DUPRE KOVARIKOVA Petra_Dupre_Kovarikova@uca.fr
Parcours 2: EFE	Sophie PERRIN sophie.perrin@uca.fr
Parcours 3 : EFI	Petra DUPRE KOVARIKOVA Petra_Dupre_Kovarikova@uca.fr
Parcours 4 : ESE	Marina ARGOUD marina.argoud@uca.fr
Parcours 5 : MDLFA	Petra DUPRE KOVARIKOVA Petra_Dupre_Kovarikova@uca.fr

Stages

Parcours 1 : EFA	Semestre 4 (8 semaines, 280h)
Parcours 2 : EFE	Semestre 6 (300h minimum)
Parcours 3 : EFI	Semestre 4 (8 semaines, 280h)
Parcours 4: ESE	Semestre 6 (300h)
Parcours 5 : MDLFA	Semestre 4 (4 à 8 semaines, 140h à 280h)

Contrôle de l'assiduité aux enseignements :

L'assiduité aux enseignements est contrôlée dans les TD et les TP ainsi que dans tous les enseignements où l'évaluation se fait dans le cadre de l'évaluation continue (EvC).

Evaluations des connaissances et compétences

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale.

L'évaluation de la 2nde chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2nde chance, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de l'évaluation initiale, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Nombre d'absences tolérées pour l'évaluation continue :

La composante distingue-t-elle les absences justifiées des absences injustifiées (oui/non) : **OUI**

En cas d'absence justifiée à une épreuve de EvC, la note sera neutralisée si l'EC est évaluée par plus de 2 notes ou remplacée par une épreuve de substitution (écrite ou orale).

Une session de remplacement pourra être organisée : il s'agit d'une session d'examen ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves d'évaluation continue. Cette session est antérieure aux Jurys de l'évaluation initiale. La moyenne sera alors calculée avec les autres notes d'EvC obtenues par l'étudiant.

Liste des justificatifs autorisés pour les épreuves de EvC* :

- Concours de la fonction publique
- Grève des transports publics
- Étudiant réserviste
- Maladie ou accident
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré
- Mariage ou PACS
- Naissance ou adoption d'un enfant
- Journée d'appel de préparation à la défense
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle.
- Passage de l'examen du permis de conduire.

* Liste non exhaustive, en dehors des cas ci-dessus l'appréciation reviendra au responsable de la formation.

Les justificatifs d'absence originaux devront être apportés au service de scolarité de la formation dans un délai de 3 jours à partir du premier jour d'absence. Si l'absence dépasse 3 jours l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par courrier. Si le justificatif n'est pas fourni dans ces conditions, l'absence sera déclarée injustifiée

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'EvC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC. UNE absence injustifiée sera tolérée, au-delà l'étudiant sera déclaré défaillant dans cet EC.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- *L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance tous les EC d'une UE non validée.*

La note attribuée en 2nde chance à une Unité d'Enseignement ou à un élément pédagogique constitutif (EC) est la meilleure des deux notes de cette Unité d'Enseignement ou de cet élément pédagogique constitutif entre l'évaluation initiale et la 2nde chance. Si l'étudiant a été défaillant en évaluation initiale, seule sa note de 2nde chance est prise en compte.

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

Les étudiants se présentent au minimum 30 minutes avant le début d'une épreuve et ne peuvent pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement.

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen.

Toutefois, aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM, les étudiants auront été préalablement informés de ces conditions d'examen.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux.

Tout document et tout matériel non expressément autorisés ne peuvent être utilisés par les étudiants. De même, les dictionnaires de langue et les traducteurs sont interdits pour les étudiants étrangers, sauf mention contraire sur l'en-tête du sujet. Le non-respect de cette disposition constitue une tentative de fraude aux examens. (p.12)

Les étudiants signent obligatoirement la liste d'émargement au plus tard au moment de la remise de leur copie. (p.14)

Régime Spécial d'Etudes (RSE avec aménagement des examens) :

Le Régime Spécial d'Etudes (RSE avec aménagement des examens) permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. Seuls sont concernés les étudiants en formation initiale et en reprise d'études.

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après pour ce qui remplace les évaluations en évaluation continue (EvC). De ce fait, les étudiants sous contrat RSE doivent remplir les obligations des évaluations terminales (EvT) comme l'ensemble des étudiants de la promotion.

Les étudiants souhaitant bénéficier de ces dispositions en font la demande auprès des Services de Scolarité dans le délai imparti après le début des enseignements du semestre. Un contrat pédagogique précisant les aménagements accordés sera signé entre l'étudiant et le responsable de formation

COMPORTEMENT GENERAL DES USAGERS

Les téléphones portables sont éteints lors des activités pédagogiques.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MCCC)

Elles ne peuvent en aucun cas être modifiées en cours d'année universitaire.

Evaluation continue

Il a lieu tout au long de l'enseignement sans obligation d'affichage de la date des épreuves, une épreuve d'évaluation continue pouvant être inopinée **[et obligatoirement en dehors de la période d'évaluation]**. L'enseignant informe les étudiants des modalités de l'évaluation continue, de la nature et de la fréquence des épreuves ainsi que du mode de calcul de la moyenne dans le respect des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences votées en CFVU. **Toute épreuve d'évaluation continue fait l'objet d'une liste d'appel et d'un procès-verbal remis aux Services de Scolarité. La note d'évaluation continue est la moyenne d'au moins 2 évaluations. Ces évaluations peuvent se présenter sous plusieurs formes.**

Evaluation terminale

Il est composé d'épreuves définies dans les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences par sa nature et sa durée. Il correspond à une évaluation de l'ensemble d'une période d'enseignement et s'effectue à l'issue de celle-ci. **Les épreuves terminales sont organisées pendant la période des évaluations de la composante définies sur le calendrier voté chaque année, en dehors des périodes d'enseignement.** Elles font l'objet d'une convocation et sont identiques pour tous les étudiants d'un même diplôme, relevant d'un même régime et d'un même rythme d'études.

On distingue 3 sortes de session d'évaluation :

- 1ère session/ évaluation initiale: il s'agit de la session initiale d'évaluations terminales et/ou l'ensemble des épreuves d'évaluation continue.
- **session de remplacement** : il s'agit d'une session d'évaluation ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves de l'évaluation continue. Cette session est antérieure aux Jurys de 1ère session *[et en dehors de la période d'évaluation]*.
- 2nde session/2^{nde} chance : il s'agit de la session d'évaluations de rattrapage organisée pour les étudiants ajournés ou **Une 2nde session ne peut pas intervenir dans un délai inférieur à deux semaines après la publication des résultats de l'évaluation initiale.** C'est une session de contrôles terminaux.

Une Unité d'Enseignement validée en 1ère session/évaluation initiale est automatiquement et définitivement capitalisée ; elle ne peut pas être repassée en 2nde chance. En cas de non-validation d'Unités d'Enseignement à l'évaluation initiale, l'étudiant choisit celles qu'il souhaite repasser en 2nde chance, espérant valider les autres par compensation.

La note attribuée en 2nde chance à une Unité d'Enseignement ou à un élément pédagogique constitutif est la meilleure des deux notes de cette Unité d'Enseignement ou de cet élément pédagogique constitutif entre l'évaluation initiale et la 2nde chance. Si l'étudiant a été défaillant à l'évaluation initiale, seule sa note de 2nde chance est prise en compte.

Convocation des étudiants aux évaluations

Le calendrier des évaluations est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. **L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux évaluations.**

Accès aux salles et installation des étudiants

Les étudiants se présentent au minimum 30 minutes avant le début d'une épreuve et ne peuvent pénétrer à l'intérieur de la salle d'évaluation avant d'y avoir été autorisés. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement.

Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux.

Tout document et tout matériel non expressément autorisés ne peuvent être utilisés par les étudiants. De même, les dictionnaires de langue et les traducteurs sont interdits pour les étudiants étrangers, sauf mention contraire sur l'en-tête du sujet. Le non-respect de cette disposition constitue une tentative de fraude aux évaluations.

Les étudiants signent obligatoirement la liste d'émargement au plus tard au moment de la remise de leur copie.

En cas de non-validation d'Unités d'Enseignement à la 1ère session, l'étudiant choisit celles qu'il souhaite repasser en 2nde chance, espérant valider les autres par compensation.

La note attribuée en 2nde chance à une Unité d'Enseignement ou à un élément pédagogique constitutif est la meilleure des deux notes de cette Unité d'Enseignement ou de cet élément pédagogique constitutif entre la 1ère session et la 2nde chance. Si l'étudiant a été défaillant en 1ère session, seule sa note de 2nde chance est prise en compte.

Le jury

Le Jury se réunit à l'initiative de son Président, à la fin de chaque session d'évaluations de 1er et 2nd semestres pour chaque formation. Il délibère sur le fondement de procès-verbaux provisoires édités par les Services de Scolarité.

Le Jury est garant du respect des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences. Le Jury n'est pas tenu de motiver les décisions prises lors des délibérations.

Les étudiants dans la même situation sont soumis aux mêmes règles. Le principe d'égalité entre les étudiants admis à se présenter à une même évaluation est appliqué scrupuleusement.

Les différents éléments (copies, rapports, mémoires, procès-verbaux de déroulement d'évaluation...) qui ont servi aux notations, ainsi que les listes d'émargements et les procès-verbaux de déroulement des épreuves sont mis à la disposition du Jury lorsqu'il délibère.

Le Jury est compétent pour modifier, à la hausse comme à la baisse, les notes proposées par les correcteurs. Par conséquent, il n'est pas lié par une note éliminatoire donnée par un correcteur. Il peut également attribuer aux étudiants des « points Jury » saisis sur le procès-verbal et clairement identifiés en tant que tels afin de conserver l'historique de la remontée des notes. La délibération, le report des notes sur le procès-verbal ainsi que l'ajout des points Jury est effectué sous la responsabilité du Président du Jury et signés par lui. **La délibération du Jury n'est pas soumise à une obligation de motivation.** (p.22)

La mention au diplôme est calculée sur la base de la dernière année d'études.

Publication des résultats

Il convient de distinguer les résultats des évaluations (c'est-à-dire la mention « admis » ou « ajourné »), des notes obtenues par les étudiants.

Aucun résultat n'est transmis aux étudiants avant la délibération du Jury.

La diffusion des résultats (pas des notes) se fait par voie d'affichage sur un panneau réservé à cet effet, sur le lieu des enseignements ainsi que sur l'ENT. Le document publié ne peut comporter aucune rature qui ne serait pas signée par le Président du Jury.

Dans la mesure où l'affichage des résultats des évaluations a pour objet d'assurer la publicité de la délibération du Jury, l'anonymat n'est pas requis sur les listes.

Les étudiants ont accès au détail de leurs notes de façon personnelle, sur leur ENT.

Tableaux de MCCC :

Principe général de compensation :

	Compensation intégrale	Blocs non compensables	Choix de la compensation asymétrique
Niveau 1	X		
Niveau 2	X		
Niveau 3	X		





Licence EEI – Parcours 1 : Etudes franco-allemandes (Parcours standard) – NIVEAU 2

Niveau 2 en compensation intégrale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours)

Crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19: *Selon l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire local ou national et, en application de directives ministérielles déterminées en conséquence, des examens initialement prévus en présentiel dans les maquettes d'évaluation des contrôles des connaissances et des compétences pourront être organisés à distance. Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves.*

MCCC Mention Licence EEI : *Dans le cas où les examens ne pourraient être organisés en présentiel, ils seront organisés à distance selon les mêmes modalités que celles prévues en présentiel (sauf indication contraire)*

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 3.1 (majeure) : Institutions et actualités européennes EC 1 : Institutions et actualités européennes	3	3	EvT		1	E	1H30				1	O	15 min
UE 3.2 (majeure) : Littérature ou stage													
EC 1 : Littérature comparée	3	3	EvC		2	E+O		1	O	15 min	1	O	15 min
ou													
EC2 : Validation du stage		3	EvT		1	A***					1	O	15 min
UE 3.3 (majeure) : Civilisation comparée EC1 : Civilisation comparée	3	3	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
UE 3.4 (majeure) : Histoire culturelle des relations européennes	3												



EC 1 : Histoire culturelle des relations européennes		3	EVT		1	E	2h			1	E	2h	
UE 3.5 (majeure) : Enseignement complémentaire EC 1 : Enseignement complémentaire (1 matière à choisir)	3												
Méthodologie de la civilisation		3	EvC		2	O+E		1	E	2h	1	O	15 min
Droit constitutionnel (PLURI)		3	EVT		1	E	1h30				1	O	15 min
Droit communautaire (PLURI)		3	EVT		1	E	2H				1	O	15 min
Note de synthèse (PLURI)		3	EvT		1	E	3H				1	E	3H
Littérature française générale		3	Voir département de lettres modernes										
Traduction anglaise 2 : thème (grammatical) et version		3	EvC		Au moins 2	E	1h	1	E	1h			
L'Espagne et les relations internationales		3	EvC		Au moins 2	O+E		1	O	20 min.	1	O	20 min.
UE 3.6 (majeure) : Enseignement complémentaire EC 1 : Enseignement complémentaire (1 matière à choisir,													

différente de celle choisie en 3.5)	3												
Méthodologie de la civilisation		3	EvC		au moins 2	O+E		1	E	2h	1	O	15 min
Droit communautaire (PLURI)		3	EvT		1	E	2H				1	O	15 min
Note de synthèse (PLURI)		3	EvT		1	E	2H				1	O	15 min
Droit constitutionnel (PLURI)		3	EvT		1	E	1H30	1	O	15 min	1	E	3H
Littérature française générale		3	Voir département de Lettres modernes										
Traduction anglaise 2 : thème (grammatical) et version		3	EvC		Au moins 2	E		1	E	2h	1	E	2h
L'Espagne et les relations internationales		3	EvC		Au moins 2	O+E		1	O	20 min.	1	O	20 min.
UE 3.7 (mineure) : Langue : traduction	3												
EC 1 : Version		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	O	15 min
EC 2 : Thème		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	E	1 h
UE 3.8 (mineure) : Langue allemande (étudiants francophones) OU Langue française (étudiants germanophones)	3												



EC 1 : Langue allemande : compréhension de l'écrit		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	2h	1	O	15 min
EC 2 : Langue allemande : langue orale OU		1,5	EvC		au moins 2	O		1	O	15 min	1	O	15 min
EC 1 : Langue française : compréhension de l'écrit		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	2h	1	O	15 min
EC 2 : Langue française : langue orale		1,5	EvC		au moins 2	O		1	O	15 min	1	O	15 min
UE 3.9 (mineure) : Scène culturelle allemande	3												
EC 1 : Scène culturelle allemande		3	EvC		au moins 2	O+A**		1	O	15 min	1	O	15 min
UE 3.10 : Langue vivante EC 1 : LANSAD OU	3	3	Voir MCCC du LANSAD en fin de document										
EC 1 : Traduction anglaise 2	3		EvC		Au moins 2	E		1	E	2h	1	E	2h
REMARQUES : **: TRAVAIL A LA MAISON ***: RAPPORT DE STAGE													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

Crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19: Selon l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire local ou national et, en application de directives ministérielles déterminées en conséquence, des examens initialement prévus en présentiel dans les maquettes d'évaluation des contrôles des connaissances



et des compétences pourront être organisés à distance. Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 4.1 (majeure) : Psychologie interculturelle - projet culturel	3												
EC 1 : Psychologie interculturelle (UFR PSSSE)		1,5	EVT		1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Projet culturel de groupe		1,5	EVT		1	A**					1	O	20 min
UE 4.2 (majeure) : Culture comparée	3												
EC 1 : Culture comparée		3	EvC		au moins 2	O+A**		1	A**		1	O	20 min
UE 4.3 (majeure) : Littérature - civilisation comparée	3												
EC1 : Littérature allemande OU		3	EVT		1	O	15 min				1	O	15 min
EC1 : Civilisation comparée		3	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
UE 4.4 (majeure): Langue de l'économie	3												
EC 1 : Langue de l'économie		3	EvC		Au moins 2	E+O		1	E	2h	1	O	15 min
UE 4.5 (majeure) : Enseignement													

complémentaire (1 matière à choisir)	3												
EC 1 : Méthodologie de la littérature		3	EvC		au moins 2	E		1	E	1H	1	O	15 min
EC 1 : Economie et gestion		3	EvT		1	E	2H				1	E	2H
EC 1 : Littérature comparée		3	EvT		1	E	4H				1	O	30 min
EC 1 : Géopolitique du monde contemporain		3	EvT		1	E	2H				1	E	2H
EC 1 : Actualités et contextes culturels internationaux (en anglais)		3	EvC		Au moins 2	E+O		1	E	2h	1	E	2h
EC 1 : Culture comparée : Art et nation (Espagne/Amérique)		1,5	EvC		Au moins 2	A/O		1	A		1	A	-
EC 2 : Transferts culturels France/Espagne/Amérique		1,5	EvT		1	O	20 min				1	O	20 min
UE 4.6 (majeure) : Enseignement complémentaire (1 matière à choisir différente de celle choisie à l'UE 4.5)	3												
EC 1 : Méthodologie de la littérature		3	EvC		au moins 2	E		1	E	1H	1	O	15 min
EC 1 : Economie et gestion		3	EvT		1	E	2H				1	E	2H
EC 1 : Littérature comparée		3	EvT		1	E	4H				1	O	30 min



EC 1 : Géopolitique du monde contemporain		3	EvT		1	E	2H				1	E	2H
EC 1 : Actualités et contextes culturels internationaux (en anglais)		3	EvC		Au moins 2	E+O		1	E	2h	1	E	2h
EC 1 : Culture comparée : Art et nation (Espagne/Amérique)		1,5	EvC		Au moins 2	A/O		1	A		1	A	-
EC 2 : Transferts culturels France/Espagne/Amérique		1,5	EvT		1	O	20 min				1	O	20 min
UE 4.7 (mineure) : Langue : traduction													
EC 1 : Version	3	1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	O	15 min
EC 2 : Thème		1,5	EvC		au moins 2	E		1	E	1h	1	O	15 min
UE 4.8 (mineure) : Langue allemande (étudiants francophones) OU Langue française (étudiants germanophones)													
EC 1 : Langue allemande : compréhension de l'écrit	3	1,5	EvC		Au moins 2	E		1	O	15 min	1	O	15 min
EC 2 : Langue allemande : langue orale OU		1,5	EvC		Au moins 2	O		1	O	15 min	1	O	15 min
EC 1 : Langue française : compréhension de l'écrit		1,5	EvC		Au moins 2	E		1	O	15 min	1	O	15 min
EC 2 : Langue française : langue orale		1,5	EvC		Au moins 2	O		1	O	15 min	1	O	15 min



UE 4.9 Langue vivante EC 1 : LANSAD OU Actualités et contextes culturels internationaux (en anglais)	3	3	EvC	Voir MCCC du LANSAD en fin de document									
		3	EvC		Au moins 2	E+O			1	E	2h	1	E
UE 4.10 UE transversale PPP EC PPP	3	3	EvC	Voir liste des PPP accessibles									

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES

Culture comparée : Art et nation (Espagne/Amérique)

A = Dossier à rendre



**UFR LANGUES,
CULTURES ET COMMUNICATION**

Université Clermont Auvergne

Livret de l'étudiant L1